



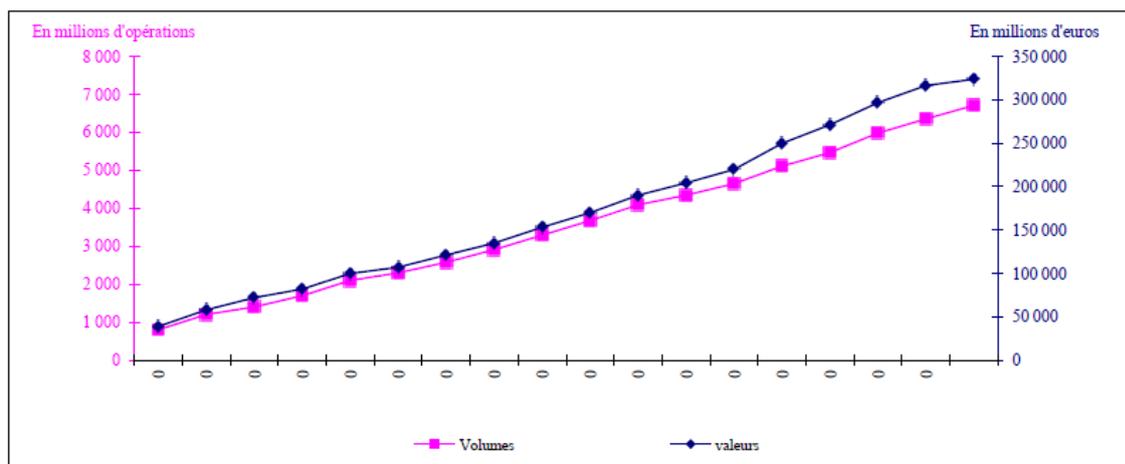
FICHE 2 : LA PLACE DE LA CARTE EN FRANCE

• La carte dans sa fonction de paiement

La carte de paiement est aujourd'hui un moyen de paiement très utilisé en France. La carte est devenue aujourd'hui le premier moyen de paiement scriptural¹ en France en termes de volume d'utilisation. En 2009, plus de 6,7 milliards de paiements ont été effectués par carte², ce qui représente 42,2 % des paiements scripturaux réalisés en France. En valeur, les transactions par carte représentent 340 milliards d'euros par an.

L'usage de la carte continue à se développer aujourd'hui, bien que les taux de croissance soient bien inférieurs à ceux des années 1980 ou même 1990. Ce développement se fait principalement au détriment du chèque, dont la part en volume est passée de 50 % en 1996 à 37 % en 2000 puis 20 % en 2009.

Les cartes CB représentent la majorité des transactions domestiques par carte : près de 80% des transactions par carte étaient ainsi réalisées *via* le système CB en 2007.



Graph 1 : Évolution des paiements par carte, en volume et en valeur, entre 1990 et 2008

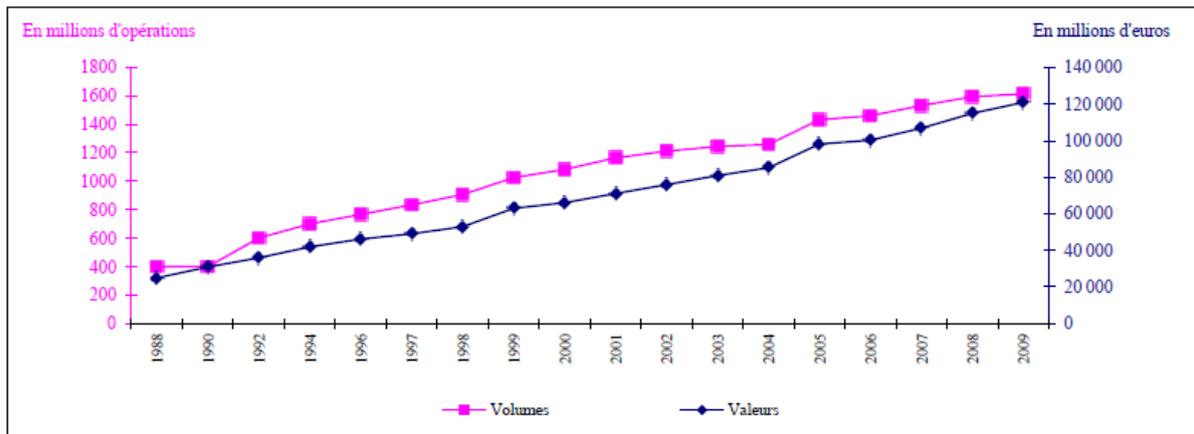
Source : Banque de France.

• La carte dans sa fonction de retrait

Les cartes CB disposent, outre leur fonction de paiement, d'une fonction de retrait. Les retraits d'espèces dans les automates se sont fortement accrus dans le courant des années 1990. Aujourd'hui, leur nombre est relativement stable.

¹ La monnaie scripturale se distingue de la monnaie fiduciaire, composée des pièces et des billets de banque.

² Source : Banque de France, cf. <http://www.banque-france.fr/fr/systemes-de-paiement-et-de-titres/telechar/statistiques/moyens-de-paiements-paiements-et-retraits-par-cartes-paiements-par-cartes.pdf>



Graph 2 : Évolution des retraits par carte, en volume et en valeur, entre 1990 et 2009

Source : Banque de France.